

Le Grand Genève aura ses «Jeux Olympiques» de la jeunesse

Tribune de Genève

25.02.2014

Les Jeux de Genève, des joutes sportives réservées à des compétiteurs âgés de 10 à 18 ans, étendent désormais leur périmètre à la France voisine et au district de Nyon. Quelque 4000 jeunes athlètes participeront à cette deuxième édition de la manifestation, parrainée par Michel Pont, entraîneur adjoint de l'équipe de Suisse de football.

Les Jeux de Genève s'ouvrent cette année à 31 disciplines sportives. Alors qu'ils se déroulaient sur deux sites en 2012, ils se tiendront les 17 et 18 mai prochains sur dix sites, ont indiqué mardi les organisateurs de la manifestation, parmi lesquels se trouvent le canton et la Ville de Genève, les communes genevoises, la Ville de Nyon ainsi que des associations des départements français de la Haute-Savoie et de l'Ain.

Deux «villages» seront mis sur pied pour accueillir les jeunes athlètes, l'un à Vessy (GE), l'autre à Annemasse (F). Chaque compétition devrait voir s'affronter des jeunes de clubs sportifs genevois, vaudois et français. Pour la conseillère d'Etat genevoise Anne Emery-Torracinta, les Jeux de Genève sont l'occasion de renforcer la cohésion sociale de la région. Le sport permet de fédérer au-delà des frontières, a pour sa part souligné le conseiller administratif de la Ville de Genève Sami Kanaan.

Nés pendant la guerre

Les Jeux de Genève sont un concept qui a été remis au goût du jour en 2012. Ils avaient été mis sur pied une première fois en 1940 par la Ville de Genève pour donner l'occasion aux athlètes locaux de pratiquer leur sport en compétition, alors que les frontières bouclées à cause de la guerre rendaient les déplacements impossibles.

Les jeux se sont perpétués jusqu'en 1951, avant d'être remisés au placard.

L'idée a resurgi en 2012, dans une volonté de promotion du sport appuyée par les autorités genevoises. Aujourd'hui, l'objectif est de faire des Jeux de Genève un événement qui se tiendra tous les deux ans.

Le financement de la manifestation est assuré par le canton de Genève, qui verse 150'000 francs, la Ville de Genève, qui donne 100'000 francs et met à disposition ses infrastructures sportives, les communes genevoises (75'000 francs), ainsi que la France, qui soutient l'événement à hauteur de 80'000 francs.